XV.

Dernières recommandations de M. l'abbé Chandonnet.

M. l'abbé Chandonnet termine enfin par ce qui suit :

"Pour moins retarder les choses, on me dit ce matin qu'il faut de écrire tout de suite, afin que l'évêque écrive immédiatement au maire du St. Office, dans le sens que j'indiquais plus haut. Puis, qu'il ajoute que je suis chargé de passer au Secré-taire les brochures et les références désirables. Il faudra en même temps que tu m'envoies, marqué du sceau de l'évêque, le programme d'études du Séminaire de Québec, afin que, en le comparant à ceux de Rome, on puisse bien s'assurer qu'il est aussi chrétien. Si Monseigneur, au lieu de s'adresser directement au Secrétaire du St. Office, veut bien adresser à moi, je lui transmettrai le tout ensemble. Comme j'ai fait quelques légères modifications dans les propositions, je te les renvoie. Notes.—Ne mentionne pas le nombre des brochures, car je tâcl ai de me passer de celles où paraissent trop clairement les us de Messeigneurs Filippi et Gaume."

Il n'y a done pas de doute possible: tout, dans le dernier épisode de la question des classiques, a été fait par M. l'abbé Chandonnet ou d'après ses inspirations. Les pièces que Mgr. de Tloa a adressées au St. Office, ont été rédigées dans le sens indiqué par ce digne abbé; c'est lui qui dirigeait toutes les opérations à Rome et à Québec. Un prince de l'Eglise a été gravement trompé; on a indignement abusé de sa bonne foi. M. l'abbé Pâquet est, en cette affaire, aussi gravement coupable que M. l'abbé Chandonnet, car ils agissaient tous deux per modum unius. Ces deux Messieurs n'ont raisonnablement parlant, rien à répondre qui puisse les justifier; ils se sont même jetés dans une ornière telle qu'il leur devient impossible de pallier leur conduite. Ils ont sciemment usé de fourberies ; ils les ont méditées à loisir et combinées avec le plus grand soin; ils savaient qu'en cela ils agissaient très-mal, que leur rôle était inique et honteux; mais ils n'y regardèrent pas de si près, comptant que jamais âme qui vive ne saurait mot de toutes leurs machinations. Dieu a permis

ède, afin lle d'un

ant faire
s qu'il a
es propoicitait la
t-il pas à
ppliquait
insi qu'il
et deux
caumisme
peines du
produits
rine qu'ils
nnctisme!

yer de sa nême ceux férieure à 'égards et l'abbé B. ir certains bles façons

le courage
usage de
se cause à
nte secrète
saint que
des lèvres
tée que si
aux pieds
l, c'est de
lité. Que
pardonne
al. C'est